

Contrat de Quartier Durable 'Magritte'

Un projet de 5 ans pour améliorer le quartier Essegghem, avec les habitants

Le Contrat de Quartier Durable 'Magritte' a pour objectif de revitaliser le quartier Essegghem et d'y rendre la vie plus agréable. Il va donc de soi que la participation citoyenne est une condition indispensable à la réussite de ce projet. Car qui connaît mieux un quartier que ses habitants ? Venez découvrir ce beau projet le 6 septembre, lors de l'assemblée générale.

L'assemblée générale de quartier sonnera le départ du Contrat de Quartier Durable 'Magritte'. Cette réunion de quartier est ouverte à toute personne ayant un intérêt pour le quartier. C'est l'occasion pour les habitants, les personnes du milieu associatif, scolaire ou économique, de prendre connaissance du projet et surtout, de la manière dont ils pourront y participer.

Des actions concrètes et diversifiées

C'est en avril dernier que la commune apprenait que sa candidature était retenue pour la réalisation d'un contrat de quartier sur la zone du quartier Essegghem. Ce contrat passé avec la Région permet à la commune de bénéficier d'un subside de 14 millions d'euros à utiliser en 5 ans pour créer des infrastructures de proximité et des espaces verts, réaménager l'espace public, créer ou rénover des logements, renforcer le vivre-ensemble, etc. Toutes ces actions seront menées avec un souci spécifique pour l'environnement et les aspects durables qui sont une priorité fondamentale pour la commune et la Région bruxelloise.

Habitants et associations au cœur du projet

Le contrat de quartier, c'est aussi une occasion en or pour mettre en pratique la participation citoyenne et valoriser son apport dans le développement de la commune. La participation sera encouragée tout au long du projet et des groupes de travail thématiques (mobilité, environnement, espace public, etc.)



seront mis en place. Des balades dans le quartier et des activités créatives et ludiques seront aussi organisées pour rassembler les habitants, le monde associatif et la commune autour d'un beau projet commun : le Contrat de Quartier Durable Magritte.

Plus d'infos : www.jette.be

Contrat de Quartier Durable 'Magritte'

1^{ère} assemblée générale

Le 6 septembre 2017 à 18h30

Salle communale des fêtes

place Cardinal Mercier 10



contrat de quartier durable

MAGRITTE

duurzaam wijkcontract